

Le docteur F. W. Campbell, vice-président (section de de Montréal), occupe le fauteuil en l'absence de l'Hon. docteur J. J. Ross.

Lecture d'une lettre de l'Hon. Dr Ross exprimant ses regrets de ne pouvoir assister à l'assemblée.

Lecture du rapport de la dernière assemblée.

L'Hon. D. Marcil et MM. les docteurs Chevrefils et Bissonnette proposent l'adoption de la résolution suivante :

"Tous les membres du Bureau du Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province de Québec ont appris avec un profond regret, la mort de leur confrère et collègue, M. le Dr St Germain, de St Hyacinthe ; ils offrent leurs sincères condoléances à sa famille." Adopté.

M. le Dr S. Gauthier est élu pour succéder à feu le Dr St Germain.

M. le Dr Brosseau fait connaître à l'assemblée la sanction par le Lieutenant-Gouverneur en Conseil des propositions suivantes, adoptées par le Bureau Médical, le 27 septembre 1893. Ces résolutions sont :

Proposé par le docteur Beausoleil, secondé par le docteur Dagenais :

"*Résolu* 1° Que l'honoraire du certificat d'admission à l'étude de la Médecine sera, à l'avenir, de vingt (\$20.00) dollars au lieu de dix (\$10.00) dollars ;

"*Résolu* 2° Que l'honoraire de la licence provinciale sera de quarante (\$40.00) dollars au lieu de vingt (\$20.00) dollars ;

"*Résolu* 2^a. Que les assemblées régulières et fixes du Bureau des Gouverneurs se tiendront le premier mercredi de juillet et le dernier mercredi de septembre de chaque année ; les assemblées de juillet dans la ville de Montréal, et celles de septembre dans la ville de Québec ;

"*Résolu* 3° Que les matières suivantes fassent partie du programme de l'examen d'admission à l'étude de la